

N° SIRET : 453 380 362 00021 - RM7

déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 07 00783 07 auprès du préfet de région de Rhône-Alpes, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

ORGANISME DE FORMATION CERTIFIE QUALIOP

Présentation formations initiales et de perfectionnement en vannerie : Production
 MàJ juillet 2022 – V5

Adresse et lieu de formation

Atelier Archelle - 309 route du bois seigneur - Chalavouze - 07370 Sarras

Formations proposées

Nom des formations	Module	Répartition	Durée
Formation initiale Vannerie production entière = CAP de vannerie – Bloc de compétences 01 - Vannerie d'osier : techniques traditionnelles - production	Module 1 à 7	10 semaines	350 h
Formation initiale Vannerie production - partie 1	Module 1 à 4	4 Semaines	140 h
Formation initiale Vannerie production - partie 2	Module 5 à 7	6 Semaines	210 h
Formation initiale par module	Chaque module se déroule sur 1 à 3 semaines		Entre 35 à 105 h
Formation perfectionnement-développement de compétences	Programme personnalisé	A partir de 2 jours	A partir de 16 heures

module 1 : 32 heures : Niveau 1 - Apprentissage des techniques du rond sur croisées pour de petits objets + 3 h Apport de connaissances théoriques*

module 2 : 32 heures : Niveau 2 - Apprentissage des techniques du rond sur croisées sur dimensions plus grandes + 3 h Apport de connaissances théoriques*

module 3 : 32 heures : Apprentissage des techniques ovale sur croisée + 3 h Apport de connaissances théoriques*

module 4 : 32 heures : Apprentissage des techniques ourdi : rond et ovale + 3 h Apport de connaissances théoriques*

module 5 : 64 heures : Apprentissage des techniques du travail à jour + 6 h Apport de connaissances théoriques*
module 6 : 96 heures : Apprentissage des techniques du rectangulaire + 9 h Apport de connaissances théoriques*
module 7 : 32 heures : Apprentissage des techniques du travail sur gabarit + 3 h Apport de connaissances théoriques*

***apport de connaissances théoriques** = prévention santé et sécurité au travail, besoins et outils spécifiques, la matière - son mode de préparation – gestion des stocks et conditionnement, prendre des notes, réaliser une fiche technique...

Objectifs : Les formations initiales permettent d'acquérir les connaissances pratiques et théoriques pour la réalisation de vanneries d'osier de formes simples dans les techniques abordées par module.

Les formations de perfectionnement permettent d'aller plus loin dans les techniques de réalisation et d'acquérir des compétences dans la mise en œuvre de commandes.

Niveau d'entrée : aucun pour les formations initiales - pour formation perfectionnement : maîtriser la forme ronde sur croisée en vannerie d'osier

Pré requis : bonne aptitude physique

Public visé : Salarié actif, professionnel non salarié, demandeur d'emploi.

Accessibilité : me contacter pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap.

Encadrement : Le stagiaire sera suivi pendant son stage par Rouillon Emilie, Artisan vannière diplômée de l'Ecole Nationale d'Osiériculture et de Vannerie, référente pédagogique, administrative et handicap.

Modalité de sélection : questionnaire et entretien individuel permettant un diagnostic préalable

Entrée permanente chaque mois, de septembre à juin en fonction des places encore disponibles au moment de la validation de votre dossier (par l'organisme financeur le cas échéant).

1 à 6 stagiaire(s)

Les **conditions tarifaires** par personne sont les suivantes :

Pas de frais de dossier

Coût pédagogique : 17 euros de l'heure en cas de prise en charge

12 euros de l'heure en financement personnel

Un devis est établi et est proposé au candidat, ainsi qu'un programme et un calendrier de formation.

La formation se déroule généralement au rythme d'une semaine par mois afin de pouvoir travailler de façon personnelle entre les sessions de formation, de revenir avec vos réalisations afin de les analyser ensemble et d'avancer en se basant sur les acquis ou les manquements.

Pour cela, il est souhaitable d'avoir avant votre entrée en formation de l'osier en quantité suffisante pour pouvoir travailler entre les semaines de formation.

On peut considérer qu'un stagiaire en cours de formation utilisera environ 1 kg d'osier par jour en moyenne. Cela permet d'estimer le poids d'osier nécessaire en fonction du temps que vous allez consacrer à la pratique de la vannerie pendant votre année de formation hors du centre.

Les tailles nécessaires sont au minimum du 120, 140, 160 et 180 cm, au moins en blanc (mise en œuvre plus facile) et en brut en plus si vous le souhaitez. (Cf. livret d'accueil du stagiaire accessible en ligne)

Moyens techniques et pédagogiques d'encadrement

Les modalités pédagogiques

- le travail en atelier
- l'alternance de séquences théoriques avec des séquences (plus nombreuses) pratiques
- la remise des premières fiches techniques
- des exercices techniques progressifs
- le doublement des consignes : visuelles, orales, écrites, ...
- La répétition des gestes (positionnement des mains et des doigts, force à exercer, pression, relâchement, ...) et le travail en série propre à l'apprentissage de la vannerie
- la mise à disposition de livres et documents techniques de vannerie
- l'échange verbale et l'interaction avec d'autres stagiaires le cas échéant
- l'analyse de vanneries déjà réalisées
- la prise de note régulière est facilitée et incitée.

Un soin particulier est apporté à la façon de communiquer en fonction du type d'apprenant tant au niveau de sa personnalité que de ses capacités plus ou moins prononcées à la compréhension orales, écrites, visuelles, ...

Les modalités pédagogiques sont portées à la connaissance du stagiaire lors de l'entretien orale et sur son programme de formation.

Les éléments matériels

- atelier de 80 m² de plain-pied
- Moyen matériel spécifique à la vannerie : bancs, sellettes, petit outillage (battes, poinçons, sécateurs, ...), osiers, bacs de trempage, moules, lattes de bois, bois tourné, banc à éclisses, établi, ...

L'encadrement

La formation est assurée par Mme Rouillon Emilie, artisan vannière depuis 2009, diplômée de l'Ecole Nationale de Vannerie, référente pédagogique, administrative et handicap.

La convention/contrat est remise au stagiaire, ainsi que le programme pédagogique, et le devis correspondant.

Un règlement intérieur est fourni au stagiaire rappelant les règles de bonne conduite, il doit être accepté et signé.

Les modalités d'évaluation

Des contrôles des acquis réguliers sont réalisés durant la formation :

- de façon orale en interrogeant le stagiaire sur les choix qu'il doit faire pour la mise en œuvre de la vannerie demandée (choix des osiers, choix des techniques à mettre en œuvre, posture de travail, ...)
- de façon pratique grâce à la mise en œuvre répétitive des techniques et des points de travail appris, transposables sur d'autres formes - rond, rectangulaire, ovale.... et la vérification de la bonne exécution des points de travail demandés.

Ces contrôles permettent de vérifier de façon personnalisée les capacités et l'évolution du stagiaire, et de corriger les erreurs ou difficultés rencontrées le cas échéant assurant ainsi une progression continue.

A l'issue de la formation une attestation individuelle de formation est délivrée.